



Listen to this article

Quand les mille ans seront accomplis, le Royaume ne sera plus, dans le sens que Christ remettra l'autorité à son Père. (I Cor. 15: 24.) Mais ceci ne veut pas dire que la loi et l'ordre seront dédaignés comme ils l'ont été pendant le règne du péché et de la mort. Le royaume messianique aura aidé l'humanité à sortir de sa condition de chute; aussi le but de Dieu est-il que le Messie abandonne ce royaume subordonné, afin qu'il se fonde dans l'empire du grand Jéhovah, duquel il fera toujours partie.

La justice opérera. Il ne sera plus demandé grâce et le Père céleste ne sera plus regardé comme un roi miséricordieux envers ses créatures. Les humains seront alors parfaits et n'auront plus besoin de miséricorde; ils seront réjouis d'accomplir toutes les exigences du gouvernement divin et seront ainsi bénis.

Ayant terminé cette oeuvre de rétablissement de l'humanité à la perfection humaine, notre Seigneur et l'Eglise ne seront pas laissés sans occupation. Notre Seigneur, selon les Ecritures, restera à la droite de la majesté de Dieu dans les lieux très hauts. Après avoir abandonné la surveillance des affaires terrestres, il assumera une fois de plus la position d'administrateur associé de l'univers, de collaborateur du Père céleste.

Nous ne supposons cependant pas que le Père et le Seigneur seront occupés à écouter, à décider des cas et à administrer la justice. Rien de la sorte ne sera nécessaire. L'équilibre sera tel qu'il n'y aura pas de causes à juger. Le gouvernement de l'univers marchera sans peine, tellement qu'il pourrait presque être sans chef; cependant il y aura le Chef — Jéhovah lui-même. Sous l'autorité du Père et auprès de Lui sera le Fils, près du Fils sera l'Eglise. Quelle est l'oeuvre qui se fera dès lors? Cela ne nous est révélé que d'une manière très indéfinie.

A l'aide du télescope, nous comprenons que les étoiles fixes sont des soleils qui semblent avoir chacune son propre système planétaire. Il est raisonnable pour nous de supposer que, si Dieu fit de cette terre une planète pour être habitée, toutes les autres planètes seront

aussi habitées par la suite. Elles auront des obligations envers le Père céleste comme partie intégrante de son univers grandiose. Autant que nous pouvons le comprendre, le pouvoir de Jéhovah est sans bornes

38 Mai 1913

Quand nous considérons les centaines de millions de soleils et de planètes, nombre qui dépasse la compréhension de l'esprit humain, il est raisonnable de supposer que l'œuvre de Christ sera sans limite et qu'un travail du même genre, pour des créatures non encore nées, sera son privilège béni pour toute l'éternité. Nous sommes émerveillés et étonnés de la grandeur et de la bonté de Dieu, qui nous a élevés de notre humble condition et qui élèvera à la gloire future interminable, les fidèles qui affermissent leur appel et leur élection à la gloire, à l'honneur et à l'immortalité.